



COMITÉ ARRÊT DES REJETS ET ÉMISSIONS TOXIQUES-ROUYN-NORANDA

Communiqué pour diffusion immédiate

Nous ne voulons plus être traités en population de seconde zone !

Rouyn-Noranda, le 27 mars 2021 C'est à la demande de plusieurs personnes indignées du Rapport du comité interministériel que le comité ARET a invité les gens à venir le démontrer près du bureau régional du ministère de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques. Malgré le court délai, la température et les mesures sanitaires, les citoyennes et citoyens étaient là.

La santé de la population : le comité interministériel s'en fout!

ARET avait fourni de nombreuses informations au comité interministériel : presque rien n'apparaît dans leur rapport! Où étaient les représentant.e.s du MSSS qui auraient dû être les « gardien.ne.s » de notre santé? Voici une partie des informations que nous leur avons fournies :

- En 1983, des chercheurs de l'Université Laval **mettent en évidence une augmentation de la mortalité par cancer du poumon et par maladie respiratoire** dans la population de Rouyn-Noranda en comparaison avec celle de Val-d'Or et du reste du Québec. **Ils relient cela avec la Fonderie Horne.** Ils n'incluent pas les travailleurs de la fonderie dans leur étude et excluent le tabagisme comme causeⁱ.
- En 1993, dans un document de santé Canada, on lit : « **Il serait bon d'analyser plus en détail par des études épidémiologiques analytiques, l'augmentation du rapport proportionnel de mortalité due au cancer du poumon observée chez les hommes qui résident près de la fonderie de Rouyn-Noranda** ⁱⁱ ».
- Le comité ARET a réalisé une revue de littératureⁱⁱⁱ résumée ainsi. L'exposition chronique à l'arsenic a un impact prouvé sur le développement de cancers (poumon, vessie, foie, rein, peau, prostate ...) et favorise le développement et l'aggravation de problèmes endocriniens, cardio-vasculaires, immunologiques, neurologiques, respiratoires ... On note aussi une augmentation des fausses couches, bébés mort-nés et retards de croissance intra-utérine en plus d'une augmentation du nombre d'enfants présentant des retards de développement, un quotient intellectuel plus bas, des troubles d'apprentissage, de comportements, d'attention et de concentration.
- Le 4 septembre 2019, à partir de données de Statistique Canada, Thomas Déhaies, journaliste de Radio-Canada, rapportait le double de décès, survenues entre 2005 et 2017, dans la Ville de Rouyn-Noranda (230) par rapport à MRC de la Vallée-de-l'OR (125), liés à des maladies du système nerveux et des organes sensoriels. La consultation de la professeure Maryse Bouchard de l'Université de Montréal, permet d'émettre l'hypothèse plausible de la contribution de la pollution atmosphérique due à la fonderie Horne. Elle mentionne le potentiel neurotoxique fort du cadmium, du mercure, du plomb, du manganèse et de l'arsenic^{iv} ...
- Des portraits de santé des populations de Val-d'Or et de Rouyn-Noranda, publiés par la DSP-AT, illustrent que malgré une différence importante du nombre de fumeurs à Rouyn-Noranda (20%) comparé à Val-d'Or (26%), Rouyn-Noranda présente pratiquement le même taux de cancer du poumon que Val-d'Or et un taux de maladies pulmonaires obstructives chroniques (MPOC) clairement plus élevé^v. On se questionne, quand on sait que les méfaits du tabagisme sont documentés et que *le tabagisme est la principale cause de cancer du poumon. Au Canada, environ 72 % des cas de cancer du poumon sont liés à l'usage du tabac.*^{vi} Le tabagisme est aussi la cause de MPOC selon l'INSPQ.^{vii}

Pour la population de Rouyn-Noranda, un taux de tabagisme plus bas ne change rien pour le développement de maladies liées au tabagisme! Quelle est donc la cause ?

Dans l'étude de biosurveillance, la DSP-AT^{viii} avait effectué un calcul quant au risque théorique de cancer lié à l'exposition à l'arsenic de l'année 2018 qui établissait à presque 5 cas excédentaires de cancer par 10 000 personnes.

Le comité ARET rappelle qu'en 2004, un comité interministériel de onze experts (toxicologue, métallurgiste, chimiste, etc) avait émis les recommandations suivantes :

- « diminuer ses émissions de telle sorte que les concentrations d'arsenic dans le quartier Notre-Dame atteignent une concentration moyenne sous 10 ng par m³ d'ici 18 mois.
- présenter un plan d'intervention au MENV d'ici deux mois qui devra comprendre les moyens qui seront mis en oeuvre et les échéanciers pour atteindre un objectif de 3 ng par m³ dans le quartier Notre-Dame».

Les auteurs du rapport estimaient avoir suffisamment de renseignements pour **recommander d'agir immédiatement** dans le but de protéger la santé de la population. Selon eux et elles, des **études supplémentaires étaient même inutiles avant d'agir**.

Concentrés complexes : Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme^{ix}.

C'est le traitement des concentrés complexes qui est à la source de la majorité des émissions d'arsenic comme le rapportait le professeur du département de génie chimique de l'Université de Montréal Chartrand^x. Pour le comité ARET, il faut que le gouvernement empêche la fonderie de traiter ces concentrés **jusqu'à ce que tous les moyens soient en place** pour contrôler les émissions d'arsenic. « C'est vraiment troublant quand on sait que même la Chine légifère sur la teneur en arsenic des concentrés complexes qu'elle importe, alors qu'ici rien n'est fait », dénonce Valérie Fournier, porte-parole.

« Plus de 5000 personnes, dont plus de 3000 de Rouyn-Noranda, ont signé une pétition pour qu'on respecte notre santé et on a l'appui de près de 100 médecins, à majorité de Rouyn-Noranda et on constate que le comité interministériel n'a pas d'exigences claires et d'échéancier, comme le recommandait le comité d'experts de 2004, on se demande ce qu'il faudra faire de plus, » ajoute Mireille Vincelette, porte-parole.

ARET est un comité de parents d'enfants du quartier Notre-Dame de même que de citoyens et citoyennes mobilisé.e.s pour protéger la santé de leurs enfants et de toute la population de Rouyn-Noranda. Il a été mis en place à la suite des premiers résultats de l'étude de biosurveillance effectuée l'automne 2018 auprès d'enfants du quartier Notre-Dame.

-30-

Pour information :

Nicole Desgagnés

Responsable des relations avec les médias

Desgagnes.nicole@gmail.com

Cell. : 819 277 8890 D : 819 764 4700

ⁱ Cordier S. et coll.: Mortality patterns in a population living near a copper smelter. 1983

ⁱⁱ Loi canadienne sur la protection de l'environnement; liste des substances d'intérêt prioritaire: rapport d'évaluation ; L'arsenic et ses composés. Gouvernement du Canada, Environnement Canada, Santé Canada. Recommandation 6.

ⁱⁱⁱ ARET. *La problématique des concentrations d'arsenic à Rouyn-Noranda associées aux émissions de la fonderie Horne*. Décembre 2019.

^{iv} <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1286775/maladies-systeme-nerveux-rouyn-noranda-valdor>

^v <https://www.cisss-at.gouv.qc.ca/portraits-de-sante-par-territoire/>

^{vi} Le tabagisme : un important facteur de risque de nombreux cancers. <https://quebecsanstabac.ca/je-minforme/dangers-sante/tabac-cancers>

^{vii} Surveillance de la maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC) : prévalence, incidence et mortalité au Québec de 2001 à 2011. <https://www.inspq.qc.ca/publications/2232>

^{viii} Rapport de biosurveillance, automne 2019.

^{ix} Antoine Lavoisier

^x <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1434939/fonderie-horne-un-professeur-propose-de-limiter-la-quantite-darsenic-entrante>